

Le Plessier-sur-Saint-Just (Oise)
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Vendredi 24 février 2023

Le vingt-quatre février deux mil vingt-trois à vingt heures et quinze minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de Le Plessier sur Saint Just sous la Présidence de Monsieur François LEFÈVRE, Maire.

Assistaient à la séance : LEFÈVRE François, BAUDIN Joël, DECUIGNIERE Elisabeth, GAMAIN Serge, LEFÈVRE Maryse, ZIELINSKI Christian, LEFEVRE Isabelle, CARON Cindy, PFEIFFER Odile.

Absentes : Caron Tiphaine et FOURNIER Amélia

Monsieur Bodere Cyril donne procuration à Monsieur Gamain Serge

Absent(e)s excus(é)s : Madame Guilbert Stéphanie, Monsieur Schouveiler André

Est élue secrétaire de Séance : Madame Maryse LEFEVRE

1-Délibérations : renouvellement de CDD

- ✚ Monsieur le Maire informe que le contrat de Sylvie expire le 31 mars 2023 et propose de le renouveler pour deux ans sachant qu'elle effectue 14 heures par semaine. Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte à l'unanimité
- ✚ Monsieur le Maire informe que le contrat de Lucie se termine le 30 avril 2023 et propose de le renouveler pour deux ans sachant qu'elle effectuait 12heures il propose de lui rajouter une heure comme elle gère aussi le local des agents techniques. Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte de lui rajouter une heure par semaine et de renouveler son contrat pour 2 ans à l'unanimité.

2-Délibération : Adico renouvellement du contrat de maintenance

Monsieur le Maire informe que le contrat de maintenance de l'ordinateur du secrétariat de mairie se termine et propose qu'il soit renouvelé pour 4 ans. Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte à l'unanimité.

3-Délibération : rétrocession de parcelles par la SA HLM.

Monsieur le Maire informe les membres qu'il a reçu de la S.A.H.L.M du département de l'Oise une demande concernant le transfert dans le domaine communal :

- ✓ Pour partie les parcelles cadastrées : B 756(p)-758(p) à usage de voiries, espaces verts, réseaux et équipements communs, situées rue Moulin à Le Plessier sur Saint Just selon les limites convenues, à l'euro symbolique.

Le conseil municipal après avoir délibéré :

Emet un avis favorable au transfert dans le domaine communal :

- ✓ Pour partie les parcelles cadastrées : B 756(p)-758(p) à usage de voiries, espaces verts, réseaux et équipements communs, situées rue Moulin à la

commune de Plessier sur Saint Just selon les limites convenues, à l'euro symbolique.

- ✓ Les frais du géomètre seront à la charge de la SA HLM de l'Oise
- ✓ Les frais de notaire seront à la charge de la Commune

Autorise Monsieur le Maire à signer tous actes et documents et à intervenir dans ce transfert.

4-Délibération : demande de subvention pour l'église auprès de l'Etat

Le conseil municipal décide de faire une demande de subvention DETR auprès de l'état pour les travaux de l'église.

5 – Délibération : élection d'un troisième adjoint

Suite à la démission de Monsieur André Schouweiler pour le poste de troisième adjoint, Monsieur le Maire porte au vote le remplacement de celui-ci
Seul Monsieur Baudin Joel se présente pour le poste.

Election du troisième adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 10

Nombre de suffrages exprimés : 6 pour

Nombre d'abstentions : 4

Monsieur BAUDIN Joël obtenu la majorité est proclamé Troisième Adjoint au Maire.

6 – Questions diverses

- Madame Lefèvre Isabelle informe le conseil que l'association Félinscalins souhaite trouver un petit local pour ses chats, Monsieur le Maire se charge de prendre contact auprès à Monsieur Riveiro afin de définir ce dont il a besoin.
- Monsieur le Maire informe que la prochaine réunion de conseil aura lieu le 24 mars à 20h15 qu'il sera surtout consacré au CA, CG et vote du budget.

Fin de séance 21h10